



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche

## Communiqué

---

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat deuxième partie séries A, C, D, E, qu'il est ouvert, pour le compte de l'école normale supérieure d'Atakpamé, un appel à candidatures pour le recrutement des élèves-professeurs non fonctionnaires. Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la formation initiale des enseignants du premier cycle du secondaire au titre de la promotion 2025-2028 dans les options Anglais, Français, Histoire-géographie, Mathématiques, Physique-chimie et technologie, Sciences de la vie et de la terre.

Les candidats retenus à l'issue de l'étude de dossiers suivront une formation de trois ans, basée sur le système LMD et sanctionnée par une Licence Professionnelle d'Enseignement (LPE).

Les dossiers de candidature, qui seront reçus du mercredi 08 au vendredi 24 octobre, doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'école normale supérieure d'Atakpamé
- Une copie certifiée de l'acte de naissance
- Une copie certifiée ou le duplicata de la nationalité
- Une copie des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale+ relevés de notes du Bac I et du Bac 2 (avoir une note supérieure ou égale à 10/20 dans la discipline choisie)
- Une quittance de Cinq mille (5000) francs CFA pour frais d'étude de dossiers, payable sur le site de dépôt.

Les candidats retenus, après étude de dossiers, payeront les frais suivants par année académique

| Désignation              | Quantité / Coût |
|--------------------------|-----------------|
| Coût unitaire par crédit | 1500F           |
| Inscription académique   | 10 000F         |
| Inscription pédagogique  | 2500F           |
| Mutuelle                 | 2500F           |

Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat de l'ENS d'Atakpamé au 70 70 58 70.

Fait à Lomé, le 06 Octobre 2025

**Pour le Ministère, Le Directeur Général  
de l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé**